



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2012

Date de la convocation 21 Mars 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN-CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M. BILHAC Christian, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M. MONTAGNÉ Thierry à M. SATGER Jean-Noël, M. REVEL Claude à M. SEGURA René, M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François, M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel, M. DRUART David à M. BARDEAU Francis, M. GIL Claude à M. LEBREAU Jean-Jacques, M. MONTAGNE Jacques à M. BILHAC Christian, M. COSTES Jean à Mme FONT Chantal, M. VALENTINI Géraud à Mlle VALENTINI Martine.</p>

Objet : Office de tourisme du Clermontais – Boutique de vente – Modification des Tarifs.

Monsieur LIEB rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération en date du 14 décembre 2011, le conseil communautaire a approuvé la création d'une boutique de vente ainsi que les tarifs applicables aux ouvrages disponibles.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120327-2012-03-28-02-DE
Date de télétransmission : 03/04/2012
Date de réception préfecture : 03/04/2012

Il précise qu'il convient d'apporter les modifications suivantes à la grille tarifaire :

- Prix nouveaux/modifié :
 - La Chapelle de Mérifons en Lodévois par les Amis du Lodévois à 5€
 - Topo guide VTT de la Vallée de l'Hérault : 5 €
 - Topo guide escalade « le Joncas » : 12 €
 - Les seigneurs de Clermont Lodève, tome 1 : éditions les presses littéraires, 29€ TTC au lieu de 25€ TTC
 - Histoire de Clermont l'Hérault aux éditions Lacour : 15€ TTC au lieu de 11€ TTC
 - Histoire de Paulhan et de ses églises aux éditions Lacour : 20€ TTC au lieu de 12€ TTC
 - Histoires de pierres par le foyer rural d'Aspiran : 14€ au lieu de 12€
 - Villeneuve et son histoire, son bâti : 10€

- Prix supprimé
 - Villeneuve et son église (épuisé) : 10€
 - En Languedoc au temps Jadis, de Lieuran à Fontès » : 15€

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les modifications apportées à la grille tarifaire de la boutique de vente approuvée par délibération en date du 14 décembre 2011, telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HERAULT' at the bottom. In the center of the seal is a heraldic emblem featuring a sun, a lion, and a castle tower. The signature is written in a cursive style.

Alain CAZORLA.